Participation citoyenne

Publié le 10 octobre 2022

Le **nouveau contrat démocratique** constitue l'un des trois grands axes du mandat 2020-2026. La Ville entend ainsi entretenir et développer les dispositifs permettant aux Arcueillais·es de s'engager dans la vie de leur quartier ou à l'échelle de la ville. Afin de compléter et faciliter l'organisation de ces dispositifs de participation, la Ville a ouvert une **plateforme de participation citoyenne** **participer.arcueil.fr**. Cet espace numérique permet d'apporter de la visibilité, de faciliter l'accès aux prises de décisions et de rapprocher les citoyen·ne·s des pouvoirs publics. La plateforme englobe toutes les formes de participations (instances participatives, concertations, budgets participatifs, collectifs citoyens de quartiers).

Le budget participatif

Ce dispositif permet de développer le pouvoir d'agir des citoyen·ne·s et d'encourager leur participation à la **co-construction de la ville**, au plus près de leurs besoins. Les projets, bien souvent transversaux, visent aussi à tisser du **lien social** dans la ville et dans ses quartiers.

Toute personne âgée de plus de 14 ans, vivant ou travaillant à Arcueil, peut déposer un projet et prendre part au vote. Les projets peuvent être déposés individuellement ou collectivement. La Ville consacre 190 000 € aux projets d'investissement décidés par les Arcueillais·es, répartis sur la base de **30 000 € par projet et par quartier**. Pour être éligible, un projet doit être d'intérêt général, à visée collective et répondre à un besoin social, éducatif, culturel et environnemental identifié par le collectif. Il doit aussi relever des

compétences de la ville.

Les collectifs citoyens de quartier

Représentant chacun des six quartiers d'Arcueil, ils sont constitués d'**habitant·es volontaires**, accompagné·es des **élu·es de quartier**, facilitateur·rices du processus et relais des projets auprès de l'exécutif. Ils s'intéressent à l'amélioration du cadre de vie, au développement et à la mise en œuvre d'initiatives solidaires, intergénérationnelles et interculturelles.

Chaque collectif dispose d'un **budget pour agir** afin de mettre en œuvre des actions collectives autour du lien social, de la citoyenneté et de la culture telles que des fêtes de quartier. Ils constituent des laboratoires d'idées, d'échanges, de propositions et de production de projets citoyens mais également un relai pour participer au traitement de tout sujet impactant le quotidien des habitant·es, par le biais de réunions publiques thématiques.

Un programme de redynamisation en 2025

Dans chaque quartier, des habitant·es ont été tiré·es au sort pour se joindre à l'aventure des collectifs

citoyens. Aux côtés de leurs élu·es référent·es, des bénévoles de ces collectifs vont à la rencontre des personnes tirées au sort pour leur présenter la mission qui leur est proposée.

De beaux projets attendent les collectifs pour bien intégrer les nouvelles recrues et apprendre à travailler ensemble. En effet, pour renforcer l'implication des Arcueillais·es dans leur collectif de quartier respectif, la Ville d'Arcueil a imaginé tout un programme.

Deux chantiers seront lancés auxquels les membres des collectifs de quartier seront étroitement associés :

- **La relance des assemblées de quartier.** Ces temps forts de lien entre les élu·es et les habitant·es du quartier étaient autrefois pratiqués et appréciés. Pour faire de la relance de cette dynamique un succès, les collectifs de quartier seront étroitement associés à leur élaboration.
- **La rédaction de la charte des collectifs citoyens.** Une méthode de co-construction de cette charte avec la participation des six collectifs de quartier va être proposée.

Les balades de quartier

Depuis septembre 2021, des balades urbaines sont organisées dans les différents quartiers de la ville, afin d'en observer tous les aspects, positifs comme négatifs. Il s'agit d'un **moment de rencontre et d'échanges**

privilégiés entre les élu·es référent·es des quartiers, les agent·es et celles et ceux qui y vivent au quotidien.

Lors de ces temps d'échanges, les habitant·es ont l'occasion d'aborder tous les sujets qui leur tiennent à cœur. Depuis la 2ème édition, **les itinéraires sont co-construits avec les collectifs citoyens de quartier et les habitant·es volontaires**, accompagnés des services de la ville.

Contact

Mission citoyenneté

- *42 rue Cauchy 94110 Arcueil*
- 01 46 15 27 54
- 07 52 66 85 89
- Nous écrire
- Site internet

Lien utile

Plateforme de participation citoyenne participer.arcueil.fr